

N-A!

LA LETTRE
DU CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL & ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

N° 36
HORS SERIE
SEPT. 2022
ISSN 2555-297 X

ÉDITO

Merci à toutes et tous d'avoir été parmi nous le 7 juillet pour célébrer les 50 ans du Conseil économique, social et environnemental régional de Nouvelle-Aquitaine. Merci à nos partenaires institutionnels, Thierry BEAUDET, Président du Conseil économique, social et environnemental de la République, Fabienne BUCCIO, Préfète de région, Alain ROUSSET, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Justin DANIEL, Président du Conseil économique, social, environnemental, de la culture et de l'éducation de Martinique, de leur présence, ce fut un plaisir et un immense honneur pour le CESER, une marque de considération envers l'Assemblée consultative régionale. Merci aux intervenant.e.s dont vous découvrirez le profil et les travaux à la lecture de cette Lettre. Merci aux élu.e.s parlementaires et élu.e.s régionaux et locaux, aux partenaires institutionnels régionaux, aux organisations de la société civile régionale, aux membres du CESE et aux Conseils de développement, aux représentant.e.s des services de l'État, du Conseil régional et des collectivités, à toutes et tous...

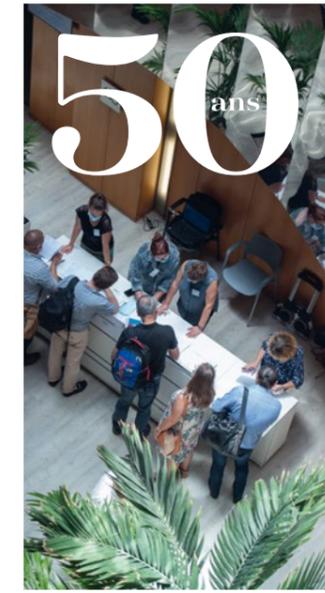
La salle était remplie de profils très variés. C'est la marque de fabrique des CESER que de représenter la diversité de notre société, la « société agissante » pour reprendre l'expression de Thierry BEAUDET, Président du CESE, la société qui s'engage. C'est aussi la marque de fabrique des CESER que d'essayer, par une tradition d'écoute, de débat, de confrontation des points de vue, de constituer un espace assez rare de dialogue entre les différents acteurs qui font la région, un poste d'observation et de reflet des points de tension de la société et, surtout, un lieu d'échanges et de construction démocratique. Une Assemblée riche de la diversité de ses membres, donc riche de la diversité des sensibilités et des approches qui peuvent s'y exprimer, chacune avec la même légitimité. La raison d'être d'une instance consultative comme le CESER, en charge de porter les regards et propositions de la société civile organisée, est aussi de se placer dans l'aide à la décision des élus et dans la période complexe que nous traversons, nous mesurons le poids des responsabilités et des décisions qui sont les leurs.

Le 7 juillet, nous avions des messages à faire passer. C'est un moment de partage qui se voulait convivial, bien sûr, mais c'était aussi, par les thèmes abordés, un temps d'échanges d'une certaine gravité, car la période dans laquelle nous évoluons l'est tout autant. Nous avons fait le choix de mettre en discussion et en débat ce qui, par-delà nos différences d'approche et nos travaux thématiques, revient comme des récurrences dans beaucoup des travaux du CESER : comment réinventer le débat public, combler les fractures démocratiques, contribuer à ré-enchanter la participation de toutes et tous à une citoyenneté active, pour ensemble, réussir à transformer demain, c'est-à-dire à faire face aux défis et mutations que nous affrontons et ouvrir de nouvelles lignes d'horizon plus justes, plus prometteuses en termes de progrès et de perspectives d'épanouissement – j'allais dire plus porteuses d'espoirs pour chacune et chacun – et plus respectueuses de l'environnement. Les échanges ont été riches, avec des invité.e.s de très haute qualité, qui nous ont fait bénéficier de leurs expériences et expertises, et un public participatif, enthousiaste et exigeant! Nous en retirons la force de l'énergie collective qui s'est exprimée ce jour-là, la matière à réflexion pour peut-être proposer et tester de nouvelles façons de faire. S'ouvrir, créer du lien, rendre possible et effective la participation au débat public et aux choix d'avenir : assurément un beau fil rouge pour les 50 prochaines années du CESER!

Emmanuelle FOURNEYRON
Présidente

ACTU **COLLOQUE DU CESER**

« Réinventer le débat public et transformer demain! »



Il y a 50 ans, la loi du 5 juillet 1972 instaurait les comités économiques et sociaux régionaux : les Assemblées consultatives régionales étaient nées! Le CESER Nouvelle-Aquitaine a saisi l'occasion de ce 50e anniversaire pour renouer avec une tradition : celle d'inviter un large public à échanger sur les sujets d'intérêt majeur pour notre région, à l'occasion d'un colloque intitulé « Réinventer le débat public et transformer demain! ». Un titre qui reflète les deux enjeux que le CESER a souhaité porter à la discussion collective, avec l'éclairage d'experts et de grands témoins :

- « Réinventer le débat public? », d'abord, car s'il est un sujet qui traverse de manière récurrente les travaux et préoccupations du CESER, c'est bien la question des gouvernances partagées à réinventer, de la profonde crise démocratique à combler, de la défiance institutionnelle à enrayer. Comment réinventer les modes de participation et d'implication de la société civile organisée et des citoyens?
 - « Transformer demain! », ensuite, en écho au rapport produit par le CESER en décembre 2020 sur les premiers enseignements de la crise COVID-19... Deux ans après, que reste-t-il des profonds questionnements qui avaient alors émergé?
- Au-delà de fêter ensemble cet anniversaire en se retrouvant en présentiel, cette rencontre a été l'occasion de faire connaître une institution peut-être encore trop méconnue et qui ambitionne, par ses avis et travaux, à apporter sa pierre à la construction d'un avenir peut-être plus serein, apaisé et durable. Cette Lettre N-A! du CESER présente une synthèse des exposés et des débats avec le public, vous pouvez retrouver l'intégralité de ce colloque sur la chaîne YouTube du CESER : https://www.youtube.com/watch?v=tdnKMD_mTKE

CONSEIL RÉGIONAL + CESER = RÉGION ASSEMBLÉE CONSULTATIVE
180 CONSEILLERS DÉSIGNÉS REPRÉSENTANT 111* ORGANISATIONS PATRONALES, SYNDICALES, ASSOCIATIVES, ENVIRONNEMENTALES... ISSUES DES 12 DÉPARTEMENTS DE LA NOUVELLE-AQUITAINE.

* en représentation directe et indirecte

Sommaire Lettre N° 36

Colloque du CESER	P.1
Réinventer le débat public : parole d'experts et du public	P.2-3
Transformer demain : parole de la société civile	P.4-5
Conclusions	P.6



PREMIÈRE DISCUSSION

« RÉINVENTER LE DÉBAT PUBLIC ? »

Les experts ont été invités à s'exprimer sur les questions suivantes : comment réinventer les modes de participation et d'implication de la société civile ? Comment rendre attractif le débat public, sans le confondre avec le conflit ou l'indifférence ? Comment améliorer la participation de tous les citoyens les plus fragiles, ceux qui sont éloignés du débat ? Quelle gouvernance partagée à réinventer ? Avec quels nouveaux outils, quelles nouvelles approches aussi ?

Parole aux experts

Céline BRACONNIER est Directrice de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, professeure de Sciences Politiques, agrégée d'histoire, spécialiste de la participation électorale. Ses travaux de recherches portent principalement sur l'interprétation des phénomènes d'abstention, de non-inscription électorale ou de mal-inscription. Elle a notamment co-dirigé, avec Nonna MEYER, la publication d'un ouvrage intitulé « *Les inaudibles : sociologie de la société précaire* ».



Comment expliquer le phénomène d'abstention ? Quelles en sont les raisons majeures ? Y a-t-il des populations plus concernées que d'autres par ces phénomènes de non-participation ou de moindre participation, des personnes qui sont devenues inaudibles pour ceux qui font les politiques publiques ?

Dans son exposé, Céline BRACONNIER a présenté ses analyses et son regard pour répondre à ces questions. L'abstention s'explique par une multitude de facteurs qui parfois se cumulent, et qui parfois peuvent se compenser : des facteurs politiques, d'autres sociaux, démographiques, des facteurs structurels de long terme et des facteurs conjoncturels... Les facteurs sociodémographiques jouent un rôle extrêmement important, l'âge en particulier. Les facteurs sociaux sont également assez forts. Plus l'on est favorisé, plus l'on a de ressources économiques et des ressources en diplômes, plus l'on a de chances de participer à l'ensemble des élections, plus l'on est constant dans sa participation. Elle relève ensuite les facteurs politiques (« importance » de la campagne électorale, déstructuration des partis politiques et du monde militant), et le facteur institutionnel qui ne facilite pas la participation...

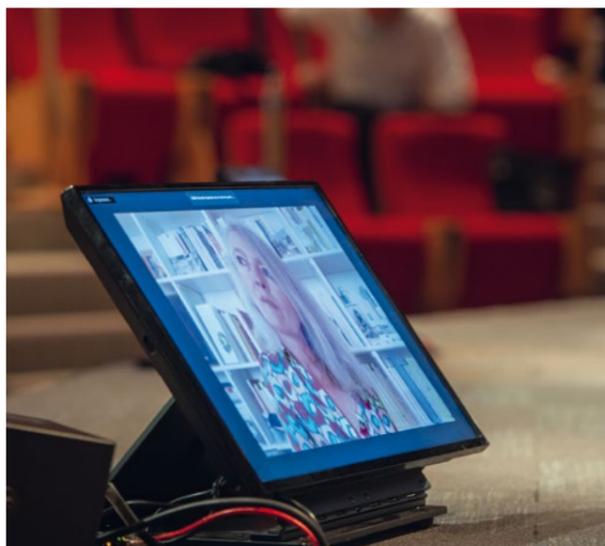
Les populations les plus fragiles sont tenues à distance de la politique, notamment par des questions procédurales : déménagements fréquents et donc, problèmes d'inscription, sentiment d'être submergé par les problèmes du quotidien, perte du sentiment que ce que l'on dit compte ou peut compter, isolements familial et social... Des associations caritatives peuvent jouer un rôle important. Elles aident les personnes à reprendre pied, y compris dans la cité. **Quand on se réintègre socialement, que l'on a de nouveau des amis, que l'on discute de temps en temps, la participation politique vient prolonger cette forme d'intégration.** La politisation prolonge toujours une forme d'intégration sociale. Faute de dispositifs leur facilitant l'accès à l'espace public, les individus en situation de précarité demeurent, la plupart du temps, inaudibles.



Sandrine RUI est Maîtresse de conférences en sociologie au Centre Émile Durkheim et ancienne Vice-présidente de l'Université de Bordeaux en charge de la formation et de la vie universitaire et citoyenne.

Ses travaux portent principalement sur la transformation de l'action publique contemporaine, la concertation, les modes de participation et de débat public, les paradoxes de mécanismes de participation nombreux...

Malgré le développement, depuis une trentaine d'années, de différents outils et différentes démarches de la démocratie participative et de consultations citoyennes..., cela ne fonctionne pas ! On sent un désenchantement, voire du ressentiment et de la défiance vis-à-vis des « corps intermédiaires », de la politique et d'autres corps de métiers.



Comment expliquer ce paradoxe ?

Sandrine RUI a présenté un paysage complexe fait de différents supports et outils de démocratie participative et a dressé le constat que les démarches mises en œuvre n'ont pas réussi à réconcilier les citoyens avec la démocratie, alors qu'un réel appétit de participation s'exprime. Il y a quelque chose qui flotte, ou en tout cas une énigme à résoudre. Les facteurs étant très divers, deux trois hypothèses de travail et réflexions sont formulées : d'une part, les mécanismes mis en place restent encore trop souvent subalternes, on a des modalités de participation qui ne sont pas pleinement appropriées, pas pleinement généralisées. La deuxième piste d'explication tient aux dispositifs, aux procédures elles-mêmes. Lorsque l'on a légitimé la participation des citoyens, on les a aussi confrontés à la difficulté de l'exercice... On a généré de la frustration, en particulier quand on fait face à la complexité, à l'impuissance, au rapport de force, au conflit d'intérêts... Dernier élément explicatif, c'est l'articulation entre l'offre de participation, la représentation et la décision.

S'appuyant sur les exemples de la Convention citoyenne pour le climat et celui de la Convention citoyenne de Nantes, Sandrine RUI a proposé de faire évoluer les dispositifs, d'écouter mais aussi d'entendre les habitants, d'afficher un objectif de co-construction. Il faut être très soucieux de restituer la portée de leur parole et poursuivre le dialogue. Il est important d'articuler les temps de participation citoyenne à la vie de la représentation démocratique, mais aussi à la prise de décision. **Il faut imaginer des démarches qui s'articulent les unes aux autres, et inviter les citoyens et les citoyennes à s'exprimer sur de vrais sujets, qui les concernent, eux, mais qui auront aussi une portée transformatrice.** Les citoyens doivent ressentir que leur travail sert à quelque chose, même s'il appartient aux élus de décider.



Vincent JAROUSSEAU est photojournaliste et photographe documentaire. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages récents, dont « *Les racines de la colère* » publié en 2019. Ses travaux remettent au goût du jour la tradition du roman-photo ; ses reportages sont aussi publiés dans la presse nationale et internationale.

Après une immersion au long cours au sein de la « France périphérique », de la France des « oubliés » révélant certaines des « fractures françaises », quel rapport des classes populaires avec les institutions, la politique, le vote... la participation citoyenne au sens large ?

Vincent JAROUSSEAU a expliqué qu'il est allé voir les gens, a passé du temps avec eux. Il s'est installé à Denain (Nord) en 2016, dans le contexte de la pré-campagne de l'élection présidentielle. Denain est une petite ville parmi les plus pauvres de France, berceau d'Usinor en France, qui a vécu le plus grand plan social que le pays ait connu après-guerre, une forme d'effondrement. Il a souhaité mesurer comment « cette France qui n'est pas en marche » allait réagir au début de cette présidence. Il a constaté une forte abstention, parfois pour des raisons administratives, mais aussi une abstention revendiquée et une forme de désillusion extrêmement importante qui peut se traduire par du renoncement au vote dans le prolongement de renoncements successifs. **Chez les plus jeunes électeurs, c'est de l'indifférence en lien avec une forme de désaffiliation avec la société en général.**

Dans les villes comme Denain, territoire post-industriel, on est un peu dans l'auto-organisation, dans des solidarités locales et collectives, des petites solidarités de voisinage, on ne compte pas sur l'État. L'individualisation des rapports sociaux, constatée aujourd'hui, contraste avec une organisation qui prévalait dans ces territoires industriels, structurée autour des syndicats, l'Église et le travail. Les liens sont aujourd'hui de nature différente ; ce sont des cercles plus restreints, et surtout il n'y a plus un modèle et un référentiel communs qui permettent de faire société. Il y a une accumulation de « blessures narcissiques » chez un certain nombre d'électeurs et ils n'ont plus confiance. Parmi les solutions identifiées : l'école qui doit retrouver sa mission d'organisation de la citoyenneté...



Évanne JEANNE-ROSE est animateur pédagogique à Mérignac, Vice-président de l'Union Nationale pour l'Habitat



des Jeunes (UNHAJ) et par ailleurs membre du CESE au titre du Comité pour les relations nationales et internationales de jeunesse et d'éducation populaire (Cnajep).
Est-ce qu'il y a une demande de compréhension des enjeux institutionnels de la part des jeunes, un intérêt pour « la chose publique » ? Comment amener les jeunes dans le débat, dans l'échange, dans le tissu associatif et dans la réflexion démocratique ? Comment les inciter davantage ?
 Évanne JEANNE-ROSE a évoqué son parcours personnel et son engagement au sein du projet Habitat Jeunes. Le projet Habitat Jeunes, ce sont 90 000 jeunes logés et accompagnés. Il a insisté sur la création de lien, la notion de groupe, l'importance de temps ensemble, pour faire connaissance, créer de la convivialité ordinaire... S'il n'y a pas de moments de partage des affects, des émotions ensemble, il n'y a pas de projection sur de la politique. S'appuyant sur l'expérience d'Habitat Jeunes, Évanne JEANNE-ROSE a parlé de « pression » à laquelle est soumise son organisation pour remplir des objectifs de politique publique trop axés sur l'entrée dans le marché du travail... Pour lui « les rêves et les colères » sont le moteur pour s'indigner et s'engager,

c'est comme ça que débute le travail du militant politique au sein d'un syndicat, d'un parti, ou d'une organisation quelle qu'elle soit. Ces liens ne se créent pas automatiquement et la bonne volonté ne suffit pas. Des professionnels sur le terrain accompagnent la création de lien : les animateurs, les éducateurs, les techniciens de l'intervention sociale et familiale, les travailleurs sociaux et les travailleurs de l'éducation non formelle... Ces professionnels sont formés pour le faire, mais ils vivent aujourd'hui une grave crise. Trois choses sont identifiées comme centrales pour générer de la participation : la présence d'abord, n'importe quel concitoyen doit bénéficier d'une présence humaine à côté de lui, la convivialité ordinaire ensuite, « la tasse de café dans les espaces de travail est centrale pour faire voter les gens aux présidentielles », et enfin les relations interpersonnelles.

Les jeunes sont intéressés par la chose publique. Ils ont des positionnements, ils ont des ressentis, ils ont des idées... Mais on peut avoir du mal à capter les modes d'expression, la façon dont ils construisent leur expression. Les plus de 60 ans ont un comportement totalement différent du reste de la population ! Ils ont l'habitude d'aller voter et contribuent à faire fonctionner ce système démocratique, ils en sont le moteur. Petit à petit, ils vont partir et la « nouvelle » population aura des habitudes démocratiques qui ne seront plus du tout adaptées à notre système institutionnel... Il va falloir faire bouger nos institutions. Des pistes sont évoquées pour y contribuer : donner des moyens pour des corps intermédiaires qui assurent leur présence auprès de tous les citoyens, pour les organisations dirigées par des jeunes, pour des mouvements de jeunesse... et des moyens pour l'instruction publique, l'éducation populaire, pour les enfants et les adultes, pour que les citoyens puissent faire des choix en âme et conscience, tels qu'ils le désirent.



Parole au public

Les exposés des intervenantes et intervenants mis en partage, les personnes présentes ont été invitées à réagir en formulant leurs commentaires et interrogations. Les questions/réponses ont été synthétisées en quatre grands thèmes :

Quelles potentialités et quels risques du numérique, des réseaux sociaux sur la façon de s'informer, de vivre le débat et de participer au collectif ?

Les applications, les réseaux sociaux, les bombardements de messages, de notifications, de fake news, transforment le rapport à l'information. Les annonces peuvent être brutales et violentes lorsque l'on est seul pour faire le tri et les usages du numérique peuvent nuire à la possibilité de liens et de relations. C'est un des enseignements des confinements : des pans entiers de la population se sont désocialisés. Les potentialités numériques sont là pour le pire et le meilleur. Il faut pouvoir les utiliser pour répondre à des enjeux importants d'accessibilité, et en même temps ne pas s'en contenter, ne pas tout faire reposer sur ces outils numériques, car parfois, ils participent à l'entretien de la défiance. D'où l'enjeu de la réflexion sur les systèmes de régulation et du maintien de liens, de discussions, de débats... Par ailleurs, l'éducation et l'accompagnement des enfants aux usages des réseaux sociaux et des outils numériques sont jugés indispensables.

Quels ressorts pour l'engagement, quelle prise en compte des attentes et revendications de la population ?

Cette question s'inscrit dans l'esprit d'une incitation à l'engagement. Faut-il assortir l'engagement syndical notamment à des formes d'incitation, à l'ouverture de droits (en termes de santé notamment) et de protection (à l'exemple du modèle allemand) ? Plus largement, le vote doit-il devenir obligatoire ? Les réponses avancées sont moins radicales : la création de lien social qui fabrique de l'attachement, mais aussi la colère et le conflit sont des ressorts de l'engagement, une motivation pour s'impliquer dans la participation politique sous toutes ses formes. Aujourd'hui, ces colères ont du mal à être énoncées sans intermédiaire et peuvent se transformer en ressentiment ; c'est bien le rôle d'encadrement que jouaient les corps intermédiaires, les associations, les syndicats, les partis politiques... qui est en question.

Ce sont aussi les questions de l'écoute, de la prise en compte de la parole des personnes et

des organisations, la traduction concrète de cette parole en actions et projets politiques qui sont posées. Les élus locaux, en contact direct avec la population, sont parfois les premiers récepteurs des frustrations... Pour autant, il faut se méfier d'une culture de la performance en démocratie qui supposerait des réponses immédiates ; la démocratie et la délibération demandent de la disponibilité, de la présence, du temps... et des moyens. Le débat demande aussi un apprentissage et une organisation : de quoi parler ? À qui ? Avec qui ?

Comment faciliter l'engagement, notamment bénévole ?

Les associations au sens large du terme ont été qualifiées d'« interstices d'humanité », créatrices de liens et un des premiers niveaux d'engagement. Aujourd'hui, avec l'évolution des modes de vie et de consommation, de l'organisation du travail, l'exercice du bénévolat est plus difficile. La mobilisation pour l'action immédiate fonctionne, la mobilisation pour le bénévolat en responsabilité est plus compliquée, notamment pour les plus jeunes. Différentes pistes sont évoquées pour faciliter, d'une part l'engagement, l'exercice du bénévolat et d'autre part « la sortie » des responsabilités. La création d'un nouveau droit professionnel, la promotion du congé de représentation et du congé engagement, la reconnaissance des compétences acquises via un bilan de compétences ou une validation des acquis de l'expérience, le droit à la « retraite bénévole »... sont des pistes à explorer.

Comment lutter contre les fractures (sociales, territoriales et cognitives) et redonner confiance dans le débat ?

Différent.e.s intervenant.e.s ont évoqué les fractures de nos sociétés, des fractures sociales et territoriales (avec des espaces ruraux ou périphériques qui se sentent abandonnés). Les victimes de ces fractures ne se sentent pas légitimes et peuvent avoir le sentiment de ne pas être entendues. Quels moyens est-on prêt à donner aux corps intermédiaires et aux personnes pour aider à organiser le débat ?

Le déroulement du vote des étudiants au sein de l'université mais aussi celui du vote au travail, dans les associations, dans les organisations des salariés... et le constat d'une faible participation généralisée posent la question du vote dans les espaces à gouvernance démocratique et celle du pouvoir « faire démocratie, c'est partager le pouvoir, discuter du pouvoir, négocier le pouvoir ».



DEUXIÈME DISCUSSION « TRANSFORMER DEMAIN ! »

Avec les crises successives, qu'elles soient sociales, sociétales, environnementales, maintenant crises militaire et géopolitique, de nouveaux enjeux transversaux émergent : l'écologie, la place de l'humain, les nouvelles exigences de nos sociétés, notre rapport au monde, au temps dans tous les sens du terme... Quel regard faut-il porter sur les enjeux de demain ? Comment s'y prépare-t-on ? Comment faire le monde d'après ?

« Transformer demain ! » est une expression extraite du titre du rapport du CESER Nouvelle-Aquitaine « COVID-19, l'urgence de transformer demain » adopté en décembre 2020, qui tirait les premiers enseignements de la crise COVID-19. Deux ans après, que reste-t-il des profonds questionnements qui avaient alors émergé ?

Cette deuxième discussion a été organisée autour de prises de parole successives, visant à permettre, à partir des points de vue croisés de représentant.e.s de différentes instances consultatives, de se nourrir des réflexions de la société civile.

Emmanuelle FOURNEYRON,
Présidente du CESER Nouvelle-Aquitaine



En introduction de cette discussion, Emmanuelle FOURNEYRON a présenté les enseignements tirés du rapport du CESER suite à la crise COVID-19 ainsi que l'ensemble des travaux de l'Assemblée.

- Le premier enseignement est l'interdépendance de tous les enjeux : effet de contagion rapide à l'échelle planétaire, mais aussi effet domino dans toutes les sphères et dimensions sociales, écologiques, économiques ou encore organisationnelles et démocratiques. On vit une conjonction jusqu'ici impensable de crises multiples et entremêlées.

- La deuxième enseignement est sans doute l'extrême complexité des solutions et des transitions à mener. Le CESER est le reflet des

controverses et des points de tension qui peuvent exister dans la société. La période nécessite que les choix d'avenir se fassent dans l'apaisement et dans l'écoute mutuelle, ce

qui signifie un dialogue citoyen renouvelé et des pratiques démocratiques repensées.

- Le troisième enseignement est que les transformations de grande ampleur constituent une profonde bascule culturelle qui appelle la mobilisation de la société toute entière ; les pouvoirs publics bien sûr, dans un rôle précieux d'impulsion, d'accompagnement, de coordination, voire d'arbitrage, mais aussi la société civile toute entière, qu'elle soit organisée ou non.

Synthétisant ses différents travaux, Emmanuelle FOURNEYRON a rappelé les trajectoires qui semblent indispensables au CESER ainsi que les bons leviers, les bonnes façons de faire :

- Ainsi, dans un travail consacré à la maîtrise du foncier, le CESER promeut un nouveau modèle d'aménagement de l'espace fondé sur la sobriété foncière et ouvre des pistes pour essayer de passer des bonnes intentions aux bonnes pratiques. Dans une étude consacrée à l'économie de la mer, l'impératif de préservation des écosystèmes et d'une utilisation raisonnée des ressources naturelles est souligné. Dans un avis sur les schémas directeurs de gestion des eaux, le CESER insiste sur la nécessité d'ériger en priorité la préservation de notre ressource en eau, tant en termes quantitatifs que qualitatifs. Concernant la biodiversité, le CESER appelle tous les décideurs et tous les acteurs du territoire néo-aquitain, à s'approprier la future stratégie régionale, à s'en saisir et à se former. Enfin, sur la trajectoire de développement des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine, le CESER exprime le besoin d'une maîtrise publique et d'une planification territorialisée et concertée. Le Conseil régional, en impulsant une feuille de route de transition environnementale, « Néo Terra », a permis au territoire de franchir un cap décisif et le CESER soutient pleinement cette démarche transversale.

- Les enjeux socio-économiques sont des préoccupations sur lesquelles le CESER contribue et s'exprime depuis des années : il a proposé de « Faire Territoires », de mettre en place les droits culturels des personnes, de mobiliser les patrimoines dans toute leur diversité... Il promeut une transformation de l'économie régionale, en priorisant les enjeux d'éco-conception, de recyclage, de réparabilité en lien avec la place de l'économie circulaire, en accélérant le soutien à l'économie sociale et solidaire et la généralisation de la responsabilité sociétale des organisations...

- Le CESER pense nécessaire de revisiter la question fondamentale du travail et des transitions professionnelles. Il s'intéresse aux évolutions des organisations de travail en cours ou en gestation et surtout aux profonds bouleversements qui se matérialisent actuellement dans le rapport au travail, la recherche de sens, et le devenir même du travail...

- Sur les droits fondamentaux que sont la santé et l'alimentation, le CESER réaffirme le droit à l'alimentation et propose un nouveau pacte entre la société et le monde agricole et rural, demande une action résolue d'éradication des précarités et des inégalités, et conduit des travaux sur les activités du soin et du lien social... L'Assemblée soutient fortement les actions et initiatives œuvrant en faveur de l'égalité femmes/hommes et la lutte contre les discriminations.

Enfin et surtout, le CESER vient d'adopter un texte appelé à être structurant pour l'Assemblée nommé « Néo Societas : combler les fractures, ouvrir de nouvelles lignes d'horizon, projeter la Nouvelle-Aquitaine dans une nouvelle ambition de transformation sociale ». Ce texte propose que la Région Nouvelle-Aquitaine se dote d'une feuille de route dédiée aux attentes et nécessités de transformation sociale, qui soit à la fois complémentaire et articulée à la feuille de route de transition environnementale Néo Terra.

En conclusion, Emmanuelle FOURNEYRON invite à sortir de cette période-clé, de ce « clair-obscur » et faire en sorte de ne pas manquer le rendez-vous des changements culturels et des changements de pratiques qu'imposent et justifient les prises de conscience que les crises successives ont mises sur le devant de la scène. À faire en sorte, par la force de l'intelligence collective, par l'attention aux autres et par la puissance du débat démocratique, d'en sortir le meilleur pour l'avenir de la région.

Justin DANIEL,
Président du Conseil Économique,
Social, Environnemental, de la Culture
et de l'Éducation de Martinique (CESECEM)



Justin DANIEL, par ailleurs Professeur de Sciences Politiques à l'Université des Antilles et Directeur du laboratoire caribéen de sciences sociales, a proposé une sorte de « pas de côté », pour illustrer en quoi les outre-mer constituent une sorte de condensé et de terrain de préfiguration d'un certain nombre de transformations.

Son propos, intitulé « Quel développement pour demain, avec quelle prise en charge ? », part du constat que le modèle de développement qu'on a connu est totalement essoufflé. L'injection de capitaux dans les économies insulaires, sous la forme de transferts publics, n'est plus un modèle viable à long terme compte tenu, d'une part de la régression de la capacité contributive de l'État et de l'Europe mais surtout, parce que les déséquilibres structurels persistent encore aujourd'hui.

Les acteurs publics de la Martinique s'interrogent aujourd'hui sur un modèle de développement qui doit s'envisager de façon plus durable, avec un accent particulier sur la dimension environnementale, longtemps négligée. De nouvelles représentations du développement et du territoire prennent en compte la diversité culturelle, le lien avec l'érosion de la biodiversité et les changements globaux, en particulier le changement climatique. L'environnement et la biodiversité sont désormais perçus comme des sources potentielles d'innovation, et en même temps, fragiles.

Alors comment mettre en politique ce développement durable ? Il faut articuler un ensemble très complexe d'acteurs et d'enjeux, mais aussi avec les attentes de la population. Le CESECEM a préconisé de mieux inscrire ces territoires dans leur environnement régional. C'est ainsi que se développe « une diplomatie territoriale ». Le vrai défi est celui de l'appropriation du développement durable par la population. La simple production de la prescription de normes ne suffit pas ; il faut inscrire la démarche de développement durable dans un récit plus large et prendre en compte des perceptions différenciées de l'enjeu qui varient en fonction de la place que l'on occupe au sein même de la hiérarchie sociale. Les attentes peuvent être contradictoires et multiples – en matière de logement, d'infrastructures, de services, de tourisme, et il y a les conflits d'usage, les conflits socio-écologiques sur une toile de fond historique qui rappelle le passé colonial et esclavagiste de ces territoires.

Comment faire pour une prise en charge efficace ? Justin DANIEL livre le fruit de sa réflexion personnelle et préconise d'organiser la prise de parole dans l'espace public. Plusieurs conditions sont à réunir : croiser les formes de connaissances, de savoirs, d'expertises, pour créer un socle



commun auquel on adhère. La Martinique a développé sa propre expertise qui, aujourd'hui, concurrence celle de l'État et qui se révèle parfois très efficace. Il faut également croiser les différentes formes de savoirs professionnels, les savoirs liés à la compétence, les savoirs militants liés à l'activisme... L'éclatement de l'offre informationnelle et la multiplication des producteurs d'information sont des éléments avec lesquels il faut compter. La difficulté est que l'on navigue entre deux écueils : le premier, l'attitude surplombante, qui ne crée pas d'adhésion, le deuxième, celui de l'horizontalité : on met tout sur le même plan. Justin DANIEL propose de reconnaître et renforcer la spécialisation de diverses expertises, des scientifiques, mais aussi des décideurs, des intervenants, comme des citoyens. Enfin, la mise en place des conditions de rencontres, de confrontations entre ces différentes formes de savoirs et d'expertises, ce que Justin DANIEL nomme « les forums hybrides » est indispensable. Les fractures sociales sont des facteurs qui favorisent l'abstention, et freinent également la participation citoyenne. Tous les dispositifs mis en place révèlent une chose : très souvent ne participent que ceux qui détiennent déjà la parole.

Thierry BEAUDET, Président du CESE de la République, grand témoin

Pour compléter et réagir à ces différentes présentations des transformations à l'œuvre à l'échelle régionale ou plus globale, Thierry BEAUDET, a présenté son analyse à partir des travaux et réflexions en cours au sein du CESE de la République pouvant être en lien avec ces enjeux.

Mettant en perspective historique notre société, Thierry BEAUDET a expliqué qu'aujourd'hui la démocratie, la croissance, la globalisation ne vont plus de soi, comme si les promesses s'étaient inversées en menaces. La pandémie de COVID-19 a sans doute été l'événement qui a transformé nos sociétés le plus en profondeur : elle a mis en suspens tous nos modes de consommer, de produire et de vivre et a aussi favorisé la réflexion de chacun sur la résilience de nos sociétés et la redéfinition des priorités. Malgré les plans de relance, les mesures de soutien à l'économie, les politiques



publiques massives, la défiance démocratique à l'égard des pouvoirs publics et des autorités demeure. La séquence électorale qui s'achève est-elle de nature à changer la donne ? Cela va-t-il nous aider à transformer demain ? Thierry BEAUDET y voit une possibilité de rebond. La démocratie est la mère des batailles, pour être dans le sujet « transformer demain », elle doit être vécue au quotidien. Aucun élu, aucun parti, n'ont fait le « plein de carburant démocratique » nécessaire pour légitimer aux yeux des Français la mise en œuvre de programmes de réformes. Il faut dès maintenant faire vivre une démocratie de projets, par des compromis et des coalitions, entre partis présents à l'Assemblée, entre l'Assemblée et le Gouvernement mais aussi entre toutes les Assemblées et la société civile. Les Assemblées consultatives - CESE et CESER - doivent se saisir, ou être saisies, des sujets qui font l'avenir du pays, et proposer des voies de passage pour que les décisions politiques trouvent leur assise et leur acceptabilité dans la société. Les transitions nécessaires risquent de devenir des chocs, quand elles ne le sont pas déjà. La société civile n'a jamais été en meilleure position pour aider à la fabrication des politiques publiques et les citoyens veulent donner de la voix pour participer aux transitions nécessaires.

Le CESE, en tant qu'Assemblée de la République, n'échappe pas à la crise de défiance exprimée par les concitoyens, ce qui l'a conduit à revoir ses propres modes de fonctionnement. Thierry BEAUDET en a présenté les grands principes :

- Lancement d'une démarche, la « conférence des enjeux », pour s'accorder sur des orientations stratégiques qui ont relié entre elles les transitions économiques, sociales, écologiques et démocratiques. L'Assemblée a énoncé des priorités pour ses travaux d'initiative autour de trois grandes thématiques : « l'enjeu des résiliences » ou comment maintenir les conditions d'une société cohésive, inclusive, « les grandes transformations » comme le nouveau rapport au travail, l'irruption du numérique dans nos vies et enfin « les grandes transitions » écologiques, sociales, économiques, qui seront abordées de manière conjointe.
 - Création d'une nouvelle Direction de la participation citoyenne. Des panels de citoyens travaillent aux côtés des conseiller.e.s. Le CESE veut enrichir les travaux des organisations de la société civile du CESE de l'apport de citoyens.
 - Collaboration avec les autres Conseils représentatifs des sociétés civiles. Au niveau national avec les CESER, au niveau international, le CESE a accueilli le Forum de la société civile européenne, un événement co-construit avec la Civil Society Europe et le Mouvement associatif qui a permis l'adoption de l'Appel de Paris.
- Pour autant, le CESE reste un organe consultatif, il ne fait pas la loi. Ceci doit être clair auprès des citoyens consultés, au risque de décevoir, comme cela a pu être le cas lors de la Convention citoyenne pour le climat. A contrario, la démocratie représentative ne se suffit plus à elle-même. Se priver des acteurs de la société civile équivaut à se priver de l'expertise d'usage de la société agissante. Se priver des panels de citoyens équivaut à se priver du vécu, du ressenti, et même des émotions des individus.
- « C'est plus que jamais le temps de la société civile », a conclu Thierry BEAUDET. La valeur du dernier mot, que détient le Parlement, dépend très largement de la valeur des premiers mots que formulent les CESER et le CESE ; c'est une formidable mission, cela contribue de la nécessaire revitalisation de notre démocratie.



Parole au public

Réagissant aux interventions, le public a prolongé le débat. Les questions/réponses ont été synthétisées en cinq grands thèmes :

Exigence de consensus ou consensus exigeant ?

La culture du consensus exigeant est constitutive de ce que sont le CESE et les CESER, l'art de construire des compromis qui peuvent donner lieu à des avis qualifiés parfois d'édulcorés. Il est normal qu'il y ait des désaccords dans une société et au sein des Assemblées consultatives également. En identifiant les dissensus, le CESE et les CESER peuvent éclairer sur des sujets explosifs qui se posent à la société. Pour autant les différentes composantes des Assemblées mettent leur énergie pour essayer de converger, parce que, dans leur rôle de conseil, si l'on veut que le pays se transforme, il faut qu'il y ait une forme de consentement aux politiques publiques.

Dans le mode de l'immédiateté, de l'hypermédiatisation, les sujets qui font l'avenir ne sont pas nécessairement ceux qui font la une. Le CESE et les CESER ont une culture du compromis, pas la culture de l'éclat. Or l'éclat est beaucoup plus médiatique que le compromis. Il faut amplifier le rapport de force pour mieux faire, pour mieux porter les propositions de la société civile vers la société et auprès de celles et ceux qui décident.

L'égalité femmes-hommes pour réussir à transformer demain ?

On ne transformera demain que si les femmes sont associées pleinement, d'une manière égalitaire, au pouvoir décisionnel. Si elles n'ont pas fait le monde dans lequel on est, elles feront le monde de demain.

Les Assemblées comme le CESE ou les CESER ont un devoir d'exemplarité, elles doivent s'appliquer à elles-mêmes ce qu'elles prônent pour la société. Avec un Bureau paritaire, le CESER Nouvelle-Aquitaine a souhaité intégrer la parité dans son propre fonctionnement. Du chemin reste à faire, au niveau national, on dénombre quatre femmes Présidentes pour 23 CESER ou conseils assimilés.

Comment réduire la fracture démocratique quand on ne fait plus société ensemble ?

Aujourd'hui nous devons faire face à une triple crise :

- Une crise de représentativité, un certain nombre de concitoyens considèrent qu'ils ne sont pas représentés par celles et ceux qui sollicitent leurs suffrages.
- Une crise de croissance : l'abstention ne signifie pas désengagement. Il y a une envie de participation mais comment crée-t-on les conditions d'une vie démocratique plus continue ?

- Une crise d'efficacité de la démocratie. Si la démocratie ne contribue pas à améliorer la situation des personnes, si elle ne permet pas qu'elles soient mieux insérées, de créer de la prospérité, de générer de la sécurité matérielle... de plus en plus de Français pourraient faire fi de la démocratie si on leur propose un régime autoritaire qui leur paraît plus efficace.

Pour d'autres, ce n'est pas qu'une question d'efficacité, c'est aussi une question d'idéal, de valeurs et de principes communs. D'autres questions, comme le vote pour les étrangers, restent des sujets d'extrême actualité, il y a un décalage de la société métissée que nous sommes avec les institutions.

La question du rapport au travail et de la crise du travail est aussi à approfondir : comment se projeter, se réaliser au travail et se réaliser dans la société ?

Comment permettre aux citoyens de donner de la voix ?

Les personnes veulent être acteurs des sujets qui les concernent. Il faut trouver des dispositifs, cela existe au plan local, les enquêtes publiques, les budgets participatifs... Les enquêtes publiques demandent des moyens, notamment des permanences physiques aujourd'hui, malheureusement, remises en question.

L'évaluation des politiques publiques est un moyen et un outil de participation citoyenne. C'est une mission qui a été confiée aux CESER ainsi que récemment celle de la prospective territoriale. Des réflexions sont en cours sur la manière de les mettre en œuvre et d'en faire un levier de participation et d'ouverture vers l'extérieur.

Il faut essayer d'innover démocratiquement pour associer les citoyens et être clair sur le contrat qu'on leur propose. On a besoin des acteurs de la société civile, des organisations de la société civile et des citoyens pour aider à trouver les voies de passage pour développer des politiques publiques auxquelles chacun puisse consentir.

Les Conseils de développement, des instances de démocratie participative ?

Dans le paysage démocratique, les Conseils de développement sont une des instances de démocratie participative au niveau local. Il existe cependant des différences entre les agglomérations et le milieu rural qui s'estime le parent pauvre compte tenu du seuil minimal de population (50 000 habitants) requis pour créer un Conseil de développement. La coopération engagée en Nouvelle-Aquitaine entre le CESER et les Conseils de développement et leur coordination régionale, l'organisation de forums et de débats ouverts, concernant la vie associative, la vie syndicale, l'engagement sous différentes formes... peuvent contribuer à donner la parole aux citoyens.

Et pour conclure, parole aux partenaires institutionnels du CESER

Alain ROUSSET,
Président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine

En introduction de son propos, le Président Alain ROUSSET, est revenu aux origines mêmes de la création des Régions : le défi de la concertation ou de la co-construction, d'anticipation pour prévoir demain et de planifier le



développement, c'est un peu le rôle des Régions telles qu'elles ont été conçues. Il a exprimé une inquiétude, voire un regret, d'un pays tellement centralisé qu'il est devenu aveugle et incompétent, et n'entend plus les attentes de sa population. Il a appuyé son propos sur l'exemple des cahiers de doléances suite à la crise des « gilets jaunes » qui n'ont jamais été restitués aux Français. Il faut conduire une réflexion sur les besoins de la société, sur ce que pensent nos concitoyens et la façon dont ils comprennent la société. Alain ROUSSET a poursuivi en présentant les initiatives régionales pour assumer ce rôle et ce pouvoir public de mission et d'anticipation. Ce rôle était autrefois assumé au niveau national avec le Commissariat général au plan. Il rassemblait des politiques, des hauts fonctionnaires, des ingénieurs, des scientifiques, des syndicalistes... Une société en résumé qui organisait le débat et la discussion articulant l'économique, le technologique, le social et la représentation de la société. Aujourd'hui, il n'y a plus ce type d'instance au niveau national et l'exemple de la santé, de l'hôpital en crise révèle le malaise. Par exemple pour l'accès aux soins, on a misé sur le numérique, c'est-à-dire qu'en pleine crise de l'accès à la santé, on a mis de nouvelles barrières. Les personnes âgées, les « illectroniques », les précaires seront encore plus éloignés de l'accès à la santé et aux soins!

En Nouvelle-Aquitaine, cette anticipation s'organise en co-construction, quelques illustrations sont présentées :

- Nous avons vécu une pandémie issue de l'animal. Alors, avec Gilles BŒUF, biologiste, Denis MALVY, épidémiologiste, l'idée de « One Health », Une Seule Santé a été lancée. C'est une plateforme technologique sur les maladies émergentes, pour essayer de prévoir... Bordeaux a en effet une histoire dans le domaine des maladies africaines, avec l'école de santé navale.
- Dès 1998, observant qu'il n'y avait plus de recherches sur la vigne et le vin dans le Bordelais, on a créé un Institut des sciences de la vigne et du vin.
- C'est par exemple la création du Cluster ruralités, outil à disposition des territoires ruraux, pour faire émerger les initiatives positives et innovantes pouvant être partagées avec d'autres territoires en quête d'expérimentations.
- Compte tenu de la situation du monde rural, du monde agricole, notamment de l'élevage, c'est l'idée de la création d'une école vétérinaire à Limoges.
- Sans parler des initiatives sur le plan industriel!

L'anticipation s'organise également avec toutes les forces en présence, la Région, les services de l'État en Région, les entreprises, les laboratoires, les syndicats, les associations...

Et le CESER est un partenaire avec une singularité en Nouvelle-Aquitaine. Depuis 40 ans, c'est la seule Région où tous les dossiers sont soumis en transparence, y compris les dossiers de financement de telle ou telle entreprise, tel ou tel laboratoire, telle ou telle action... à des Groupes Inter-Assemblées (GIA). Alain ROUSSET s'en est réjoui, c'est une forme de transparence, et à l'heure où l'on met en cause les décisions publiques, politiques, où l'on raisonne en termes d'éco-socio-conditionnalités, c'est important. Sans oublier les propositions formulées par le CESER pour alimenter les réflexions régionales : ainsi l'Assemblée consultative a présenté une contribution intitulée « Néo Societas » qui viendra enrichir le projet de transition écologique de la Région, « Néo Terra ».

« En tout cas, j'ai besoin de vous, on aime travailler avec les forces économiques et sociales » a conclu Alain ROUSSET.

Fabienne BUCCIO,
Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine

Dans son intervention conclusive, Fabienne BUCCIO, a rendu hommage au CESER qui a su s'imposer comme un acteur incontournable dans le paysage institutionnel de la région. Elle a rappelé le besoin de débattre sur le fond des idées.



Les canaux de discussions et d'échanges sont multiples, les mécanismes d'enquête, les instances de concertation, les procédures de délibération ont essaimé sur tout le territoire et à tous les stades de la prise de décision : les avis sont partout, et ils sont plus visibles, et surtout plus audibles. Le grand débat souhaité par le Président de la République a été à cet égard éclairant sur cette soif démocratique de participation, ce besoin d'être entendu et ce, directement, sans filtre.

La Préfète Fabienne BUCCIO a développé les éléments indispensables pour que ce débat fonctionne. Il faut d'abord offrir un cadre, ce que permet le CESER où tous les acteurs, malgré leurs points de vue différents, acceptent la déontologie du dialogue. Deuxième prérequis au fonctionnement du débat : la question de la légitimité de la représentativité des acteurs qui s'expriment. Il faut donc veiller, par exemple dans la composition du CESER, à avoir une juste représentation des dimensions sociales, économiques, environnementales et associatives de la société. Le troisième élément cité est la capacité à passer du débat à l'action. Le débat doit amener à évaluer de manière constructive les actions qui ont été menées, afin de permettre aux acteurs publics d'améliorer leurs politiques publiques ; le débat doit faire réfléchir en prenant du recul sur les grandes transformations que nous traversons, ce qui est parfois difficile pour ceux qui sont en responsabilité et au cœur de l'action. Le débat doit surtout proposer, grâce à l'intelligence collective, de grandes orientations mais aussi des propositions concrètes. La parole ne doit pas remplacer l'acte, la délibération ne doit pas se substituer à l'action publique, le débat doit en être l'accélérateur et non pas le frein.

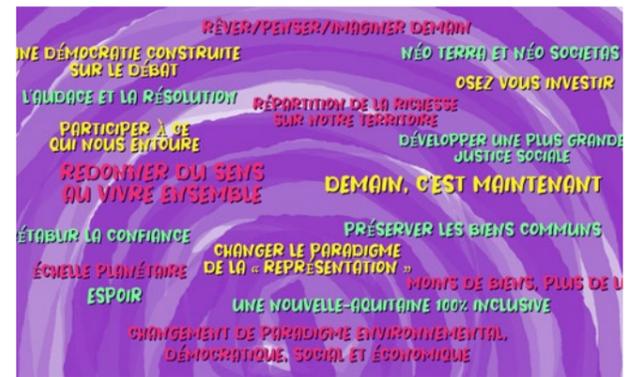
Sur la question « comment transformer demain ? », Fabienne BUCCIO rappelle la responsabilité collective d'efficacité. Il faut agir au présent d'abord, au service des citoyens. Il faut agir pour le futur et initier nous-mêmes les transformations pour mieux les accompagner face aux grands défis à venir, les défis démographique et climatique en premier, qui ont un impact déjà très fort sur notre quotidien.

Les défis sont aussi des opportunités pour réfléchir à la société de demain et à tous les chantiers qui sont à mener en matière d'aménagement du territoire, de mobilité, d'emploi, d'accès aux infrastructures, de logement, d'action sociale, d'agriculture, d'énergie, d'alimentation... Ces grandes orientations et leur mise en œuvre doivent être construites en commun, État, citoyens, collectivités et avec la société civile. « Nous aurons besoin de votre regard, de vos points de vue, et surtout de vos propositions et de votre soutien pour associer la société civile, réfléchir à l'avenir et surtout, transformer l'avenir en réalité concrète » a conclu Fabienne BUCCIO.



Parole aux conseillères et conseillers du CESER Nouvelle-Aquitaine

À l'occasion du colloque du CESER Nouvelle-Aquitaine, les 180 conseillères et conseillers de l'Assemblée ont eux aussi été invités à exprimer en phrases et mots clés leurs priorités pour transformer demain. Les conseillères, conseillers et leurs paroles ont été mis en image, vous pouvez les retrouver sur la chaîne YouTube du CESER.
https://www.youtube.com/watch?v=CYh_F2gr_FI
<https://www.youtube.com/watch?v=96dFPwN2ctU>



ISSN : 2555-297 X

Lettre bimestrielle

Abonnement gracieux sur demande.

Crédits photos : Paul Robin, Photothèque du CESER N-A

Directeur de la publication : W. Grounon

Rédaction : Pôle communication du Ceser

Maquette : Kymzo Réalisation : Imp. Laplante

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis

CS 81383

33077 Bordeaux Cedex

Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES

27 boulevard de la Corderie

CS 3116

87031 Limoges Cedex 1

Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie

CS 70575

86021 Poitiers Cedex

Tel. 05 49 55 77 77



Ceser Nouvelle-Aquitaine



ceser-nouvelle-aquitaine.fr

CESER
RÉGION
NOUVELLE-
AQUITAINE